

23^{ème} PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à faire « Un bon usage du numérique »

Présentée par les 20 élèves de la classe de CM1 / CM2 de Mme Charrier, école primaire publique Henri Dès de Chiché (académie de Poitiers) : Eliot Blais, Corélia Blanchard, Yann Bleuzé, Marius Blot, Alice Boutin, Maoris Cartron, Théo Guichard, Elias Landreau, Victorien Loison, Kroichia Mohamed Mrenda, Lilou Moreau, Pierre Noiraudeau, Léa Prigent, Axelle Rautureau, Ulrich Dieumegard, Morgane Lafoix, Giorgi Lashkhia, Sarah Noiraudeau, Maëlle Piette et Yaëlle Talbot.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, le numérique est présent partout autour de nous. Nous ne pouvons faire que le constat suivant : le temps que passent les Français devant les écrans (télé, tablettes, smartphones, consoles, etc....) ne cesse d'augmenter. En moyenne, les Français passent environ 4 heures par jour devant des écrans.

Les écoliers français passent quant à eux 6 heures de temps par jour à l'école. Sur une année scolaire, cela représente donc 864 heures de présence à l'école, contre 1 460 heures environ sur les écrans, soit près de deux fois plus de temps.

Le numérique présente certes des avantages mais il présente aussi des inconvénients.

L'année passée, en 2017/2018, tous les enfants de notre école ont participé à « une semaine sans écran ».

Au cours de cette semaine, aucune classe n'a utilisé les vidéoprojecteurs.

Nous avons reçu l'infirmière scolaire et avons débattu autour de l'utilisation des écrans. Nous avons pris conscience que l'usage excessif des écrans peut avoir des conséquences négatives : se couper du monde réel ; engendrer des douleurs dues à des mauvaises postures prolongées ; provoquer des troubles du sommeil, une fatigue visuelle, des maux de tête ; voire un surpoids lié à un manque d'activité physique (associé à une alimentation déséquilibrée).

Nous avons également étudié quelques extraits du livre de Serge Tisseron : "Grandir avec les écrans - La règle 3, 6, 9, 12" et avons travaillé sur les affiches de Yapaka.be. Nous avons ainsi appris qu'il est recommandé de ne pas regarder la télé jusqu'à 3 ans ; de ne pas jouer à la console jusqu'à 6 ans ; de ne pas regarder Internet seul jusqu'à 9 ans, et de ne pas consulter les réseaux sociaux avant 12 ans.

Cette année, dans notre classe de CM, nous avons continué le travail engagé en écrivant notamment une charte d'utilisation des TIC et en nous intéressant aux dangers d'Internet. Cela nous a d'ailleurs permis de valider certaines compétences du B2i (Brevet Informatique et Internet).

Sur le modèle de la loi interdisant l'utilisation du téléphone portable dans les écoles et collèges, nous souhaiterions à présent proposer une loi qui permettrait à chacun de faire un bon usage du numérique.

Nous espérons vivement qu'elle sera sélectionnée et qu'elle fera partie des 4 propositions de lois finalistes.

Article 1^{er}

Une « semaine sans écran » a lieu chaque année, dans toutes les écoles de France,
pour sensibiliser les élèves
au temps passé habituellement sur les écrans
et aux effets néfastes d'une trop grande utilisation des écrans à un jeune âge.

Article 2

**Des conférences sont proposées dans chaque commune
pour présenter les bienfaits et les méfaits des écrans aux familles.**

Article 3

Des « comptes enfants » sont installés automatiquement en usines sur les consoles de jeux et tablettes
afin que les parents puissent définir
des limites de temps d'utilisation pour les enfants (à une durée maximale de 30 min / jour par exemple)
ainsi que des plages horaires données (consoles et tablettes verrouillées après 20 heures par exemple).